

L'ÉCHO DU MONÊTIER

Le Journal Municipal - www.monetier.com

#7

HIVER
2023





Mesdames, Messieurs, mes chers concitoyens,

Une nouvelle fois, c'est avec un grand plaisir que je m'adresse à vous, par le septième bulletin municipal de notre mandature.

Voilà maintenant bientôt 4 ans vous nous avez témoigné votre confiance avec un programme ambitieux, mais néanmoins réaliste, que nous suivrons jusqu'à la fin de notre mandat.

Vous le découvrirez en parcourant ce nouveau bulletin : les aménagements de notre commune se poursuivent, nos projets prennent corps, l'attachement des élus au bien-être de la population ainsi que les services apportés sont bien réels.

Je tiens à remercier, une nouvelle fois, l'ensemble des équipes de tous les services de la Mairie pour leur engagement et leur disponibilité.

De nouveaux commerces s'ouvrent ou sont repris par des professionnels motivés qui ont bien compris l'attractivité de notre commune... je m'en réjouis et je reste confiant dans le bien-fondé de nos projets à venir.

La saison d'hiver est là : la fréquentation devrait être au rendez-vous avec, nous l'espérons tous, une activité neige qui restera toujours une part forte de notre économie même si nous travaillons depuis le début de notre mandat à renforcer l'attractivité de notre territoire sur la totalité de l'année. Je tiens particulièrement à féliciter l'ensemble des acteurs qui se sont mobilisés pour dynamiser nos vacances de Toussaint ce qui a permis d'offrir un accueil de qualité à nos visiteurs et de rentrer dans une logique d'allongement de nos saisons.

SERRE CHEVALIER sera Olympique : la décision du CIO de ne retenir en dialogue ciblé que la candidature Française nous permet d'envisager d'accueillir une partie des épreuves olympiques sur notre territoire. Notre pays pourrait ainsi faire le doublé entre Paris 2024 et les Alpes Françaises en 2030. Au-delà de l'aspect sportif, c'est la notoriété de la station qui est portée par cette reconnaissance ; ce sera aussi l'occasion de renforcer et d'améliorer nos axes de communications ainsi que toutes les infrastructures.... Les problèmes de réseau que nous subissons depuis quelques temps seront traités, je l'espère, à une échelle olympique.

Pour conclure, je tiens à apporter tout mon soutien aux communes de notre département touchées par les événements naturels exceptionnels de ce début décembre: notre commune n'a été que faiblement touchée par ceux-ci mais nos services et les moyens d'informations associés restent toujours en alerte et pleinement opérationnels.

Je vous souhaite à toutes et à tous le bonheur et la santé, pour vous et autour de vous, d'excellentes fêtes de fin d'années et que la bienveillance continue de porter notre commune.

Jean-Marie REY

Maire du Monétier-les-Bains

*Vice-Président de la Communauté de Communes
du Briançonnais délégué au Développement*

Économique et à l'Agriculture

Président du SIVM de Serre-Chevalier

P3/ BILAN DE L'ÉTÉ 2023

P4-5/ LES TRAVAUX

P6-7/ LES GRANDS BAINS

P8-9/ LES PROJETS

P10/ BILAN DU RECENSEMENT 2023

P11/ PARC NATIONAL DES ÉCRINS

P12-13/ LE SIVM

P14-15/ LE CCAS

P16-17/ TRANSPORTS

P18-21/ INFOS DU VILLAGE

P22/ VIE SCOLAIRE & PÉRISCOLAIRE

P23/ LE PERSONNEL

P24/ ÉTAT CIVIL

NUMÉROS UTILES

HOMMAGE

Mairie du Monétier-les-Bains

Place Novalesse 05220 Le Monétier-les-Bains

Tél : 04 92 24 40 04 - monetier@monetier.com

communication@monetier.com

Directeur de publication : Jean-Marie REY

Rédaction : Mairie du Monétier-les-Bains

Crédits photos : Willy Camus, La Grande Trace,
Mairie du Monétier-les-Bains, Ecole du Monétier-
les-Bains, Daniel Castello, OT Serre Chevalier
Vallée Briançon

Couverture : Ile du Moulin

Conception : Caly Graff Embrun - 06 33 63 75 80

Impression : Imprimerie Recto Verso - Embrun
04 92 43 00 89

Périodicité : semestrielle

Tirage : 1000 exemplaires / HIVER 2023

Bilan de l'été 2023



› La fête de la Saint-Pierre

Sous un soleil radieux, la traditionnelle fête de la Saint-Pierre s'est déroulée le week-end des 24 et 25 juin. En plus des nombreuses animations (Ventrigriss, poney, château gonflable, grimpé de caisses, paddle...), les enfants ont pu profiter cette année d'un concert festif de « Bab et les Chats ».



› La fête du bois

Comme chaque année au mois d'août, la fête du bois a rassemblé de nombreux ateliers et démonstrations autour du travail du bois. Divers exposants ont fait la joie des nombreux visiteurs !



Sans oublier :

les fêtes de hameaux, la Fabrique à pique-nique, le Pétanque Show, les marchés aux Saveurs, le marché hebdomadaire autour de l'église, le Serre-Chevalier Summer Jazz festival...

L'attractivité estivale de notre territoire se confirme d'année en année. Malgré l'absence du Tour de France qui avait boosté l'activité l'été dernier grâce à l'Etape du Tour, l'été 2023 est marqué par une bonne fréquentation et un dynamisme de nos régies municipales (Grands Bains – cf. ci-après, camping municipal et cinéma). Nous remercions l'ensemble des acteurs et des socioprofessionnels qui ont participé au bon déroulement de cette saison et à l'animation de notre commune.

› X Sport Show

Le 14 juillet, un podium s'est installé à côté du Pumptrack pour un show spectaculaire et sensationnel fait d'acrobaties techniques et aériennes en VTT et BMX. Epoustouflant !



› Plan d'eau du Casset

Les aménagements autour du plan d'eau du Casset ont largement contribué à son succès pendant la saison d'été. Les visiteurs ont pu profiter des espaces baignade, barbecue, pique-nique, transats, foodtruck... Un panneau d'information sur la faune du plan d'eau a également été mis en place (grâce à la collaboration de l'association Mémoires et Patrimoine).



Au mois

de septembre :

La 36^{ème} Foire aux Bestiaux a accueilli des nombreux participants et visiteurs. Le même week-end, sur les chemins de randonnée se sont plus de 1000 coureurs qui ont participé au Trail de Serre-Chevalier.

PALMARÈS

OVINS :

- 1^{ère} place, Chemin Bonaldi (Merinos)
- 2^{ème} place, Gaec Agneau de Gaulent (Préalpes)
- 3^{ème} place, Kropp Pascaline (Merinos)

RACES À VIANDE :

- 1^{ère} place, Thierry Borel (Aubrac)
- 2^{ème} place, Lefebvre la Ferme des Sagnes (Aubrac)
- 3^{ème} place, Monier Jules (Aubrac + Salers)

TARINE :

- 1^{ère} place, Eymard Gilbert
- 2^{ème} place, Michelon Fabien
- 3^{ème} place, Bonnenfant

ABONDANCE :

- 1^{ère} place, Buisson Eric
- 2^{ème} place, Thillet – Gaec du Pertit Puy
- 3^{ème} place, Eymard Gilbert

Les travaux

Fidèles à notre engagement pour une amélioration du cadre de vie, de nombreux travaux ont été menés durant cette année. Certains, comme l'aménagement de l'aire de jeux à l'île du Moulin, l'aménagement de la rue de la rotonde, des trottoirs route des Bains ou du parking à l'entrée du Lauzet, ont été retracés dans le précédent numéro de l'Echo du Monétier. Dans cette continuité, les autres travaux les plus marquants de l'année vous sont présentés ici.



➤ Parking du Serre Barbin

Après une stabilisation du terrassement effectué en 2022, le parking à l'entrée du Serre Barbin a pu être terminé avec la pose de l'enrobé.

Coût total du parking : 93 610,80€ – subvention de la CCB : 22 363,60€

➤ Ralentisseur route de St Joseph

Afin d'apaiser et de ralentir la circulation route de St Joseph, un ralentisseur a été posé à la demande des riverains.

Coût total : 1 498,08€

➤ Gouttières à la Poste

L'arrêté municipal n°2000/203 du 25 octobre 2000 demande à ce que chaque propriétaire soit maître des eaux de toiture et les connecte au réseau d'écoulement pluvial si existant. La commune ne déroge pas à la règle et a donc équipé le bâtiment de la Poste de gouttières.

Coût total : 8 748€

➤ Salles de bains logement Freyssinet

Après plusieurs dégâts des eaux constatés dans les logements communaux de l'école du Freyssinet, une réfection des 3 salles de bains a été nécessaire.

Coût total : 15 950€

➤ Projecteur Cinéma

Passé au numérique en 2014, notre cinéma est équipé d'un projecteur dans chaque salle. Celui de la salle principale étant arrivé à bout de souffle, son remplacement est nécessaire avant la saison d'hiver 2023/2024.

Coût total : 44 500€

➤ Cimetière

Les services techniques ont entrepris la réfection des allées des cimetières des Guibertes, du Freyssinet et du Serre Barbin. Il est rappelé que l'entretien des tombes et des entre tombes est à la charge des propriétaires de concession. Les travaux sur les allées du cimetière du Monétier sont prévues dans la campagne de travaux 2024.

➤ WC Pré Chabert

Afin d'améliorer le confort de nos visiteurs et la propreté des parkings du Front de Neige, une toilette automatique est en cours d'installation sur le parking des Charmettes à Pré Chabert.

Coût total : 49 680€



TRAVAUX RUE DE LA FONTAINE LAUZET

➤ Rue de la fontaine au Lauzet

Après plusieurs chantiers de réhabilitation de maison, la commune est venue mettre la touche finale à la rue de la fontaine au Lauzet par la création d'un réseau d'eau pluviale et la pose d'un revêtement de voie.

Coût total : 21 811,03€

➤ Extension parking des Guibertes

Après avoir acheté auprès de l'Etat une parcelle jouxtant le parking situé aux garages des Guibertes, les services techniques ont procédé à son nettoyage et à l'agrandissement du parking.

Coût total : 16 491€



TRAVAUX WC PRE CHABERT



TRAVAUX PARKING SERRE BARBIN

Rénovation du patrimoine communal

➤ Vierge place de l'église

La commission patrimoine et la paroisse ont initié le projet de restauration de la vierge située place de l'église. La statue est actuellement en cours de traitement (travaux financés par la paroisse), le socle et le carré végétal seront également repris (travaux financés par la commune).



TRAVAUX STATUE SAINT-ANDRÉ

➤ Renforcement alimentation électrique camping-cars

La très bonne fréquentation de l'aire de stationnement pour les campings-cars a mis en avant un sous-dimensionnement en alimentation électrique. Afin de renforcer la distribution une nouvelle alimentation a été installée. **Coût total : 23 000€**

➤ Lavoir du Casset

Usé par le temps, le lavoir du Casset nécessite une rénovation, pour laquelle un don de l'entreprise DECATHLON-FORCLAZ a été reçu par la commune (1 000€). Les premiers travaux (rénovation charpente et couverture) devraient débiter avant l'hiver ; le reste suivra au printemps 2024.

Coût total : 5 951€ (charpente/couverture uniquement)

➤ Route des espagnols

En collaboration avec SCV Domaine Skiabile, les services techniques ont procédé à la rénovation de la route des Espagnols, depuis la Cime de Pré Chabert jusqu'au bâtiment du Clos de la Chaume. SCV a pris à sa charge la location d'un bulldozer et une partie de la main d'œuvre, la commune la location d'un compacteur et l'autre partie de la main d'œuvre.

➤ Chapelle St André

Malgré les travaux de restauration menés il y a peu de temps, certains défauts sont apparus : gouttière fuyarde, remontée d'eau dans les murs côté rue St André. Ainsi, la gouttière a été changée et des travaux permettant une perméabilité du sol autour de la chapelle seront menés après la saison d'hiver (réalisation d'une calade). **Coût total : 27 373€ - Subvention DRAC : 10 949,20€**

D'autre part, après plusieurs années de restauration, la statue représentant Saint-André est revenue dans la Chapelle. Elle sera remise sur l'autel ultérieurement.



TRAVAUX NOTRE DAME DES 7 DOULEURS

➤ Mérule au Casset

Découverte au hasard d'une visite fin 2022, la mérule a envahie la chapelle N.D des 7 Douleurs au Casset. Afin d'assainir l'édifice, une entreprise spécialisée a dû intervenir en débarrassant l'intégralité de la chapelle et en traitant ses murs. Les œuvres et le mobilier présents à l'intérieur ont fait l'objet d'un traitement par irradiation à Grenoble grâce au service spécialisé du Commissariat à l'Energie Atomique.

Coût total de l'opération : 79 688,04€
subvention de la Région : 20 348,73€
Subvention de la CCB : 6 104,51€



TRAVAUX NOTRE DAME DES 7 DOULEURS

➤ Eglise des Guibertes

Les fenêtres du bas de l'église des Guibertes n'étant plus manoeuvrantes, il a été décidé de procéder à leur remplacement. **Coût total : 10 667,49€**

Sachez que le conseil municipal est autant attaché que vous à la préservation du patrimoine communal. Ce patrimoine, immobilier comme mobilier est très riche et tout ne peut pas être mené de front. Chaque projet de restauration doit être étudié de près et souvent accompagné par les services de l'Etat pour le patrimoine classé ou inscrit, rallongeant d'autant plus les délais de réalisation.

Plusieurs projets sont sur la table pour 2024 (restauration de tableaux à l'église du bourg et à celle des Guibertes, rénovation du lavoir des Guibertes ou encore toiture de l'église du Monétier), nous vous tiendrons informés de leur évolution.



Les Grands Bains retour sur l'été & l'automne

Une fréquentation satisfaisante : si la fréquentation de l'hiver avait été marquée par une hausse notable, celle de l'été se contente d'égaliser les records de 2022, avec 50 400 entrées de juin à août. La baisse du volume d'hébergements touristiques disponibles dans la vallée (fermeture du Club Med) pourrait expliquer cette stagnation. La satisfaction de la clientèle progresse, avec une note remarquable de 8.3 / 10 pour cette saison.

Un cap financier respecté : les Grands Bains respectent toutefois leur budget de chiffre d'affaires prévisionnel, avec des recettes cumulées de 4 125 000 € HT depuis janvier.

Mais que s'est-il passé aux Grands Bains du Monétier-les-Bains le 29 septembre dernier ?

Vers 13h45, les maîtres-nageurs de l'établissement remarquent un important dégagement de fumée au niveau des bassins intérieurs. Après une levée de doute réalisée par les services techniques des Bains, l'information est confirmée : un incendie est en cours dans les locaux techniques de l'établissement avec un risque de dégagement de chlore ! Tout de suite, les sapeurs-pompiers sont alertés, la mairie est avisée et les clients sont évacués. Dans la foulée, la mairie, en concertation avec les sapeurs-pompiers sur place, établissent un périmètre de sécurité de 100m, engendrant le confinement de l'école du village mais aussi des citoyens. Enfin, les gendarmes de la brigade de Saint-Chaffrey sont venus réaliser les premières constatations.

Heureusement, tout cela n'est que le fruit d'une mise en situation pratique dans le but de tester l'ensemble des plans de sauvegarde et de secours de la commune !

Ainsi, la commune a pu mettre en œuvre son Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et tester l'ensemble des outils opérationnels à sa disposition : le système d'alerte aux populations (les citoyens ont reçu des messages d'alerte sur l'application Illiwap, ils ont entendu la police municipale passer dans les rues divulguer des consignes de sécurité, les réseaux sociaux ont été alimentés, etc.), l'accueil des impliqués en ouvrant un centre d'accueil et de regroupement à la salle du Dôme, ou encore la gestion interservices. Le cabinet médical du Monétier a également été sollicité lors des actions à mettre en œuvre durant cette mise en situation pratique.

L'école a testé son Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS) en calfeutrants les élèves dans une salle de classe et ainsi s'entraîner en cas de nuage toxique.

Les Grands Bains ont pu réellement évacuer des personnes volontaires jouant le rôle de clients et tester les différentes procédures prévues à cet effet, prenant en compte les nombreuses difficultés pouvant être rencontrées (froid, neige, accompagnement de personnes à mobilité réduite, etc.).

Une trentaine de sapeurs-pompiers de différents centres de secours du nord du département a été mobilisée sur cette thématique particulière d'incendie dans des locaux techniques à risques et dans un établissement thermo-ludique en secteur de montagne.

Bien que depuis la loi de consolidation du modèle de sécurité civile de 2021, dites loi MATRAS, les exercices soient obligatoires pour toutes les communes soumises à des risques, la commune du Monétier-les-Bains a souhaité tester en réel tous les outils qu'elle peut solliciter dans une pareille situation. Les enseignements de cette mise en situation serviront pour agir au mieux et au plus vite dans tous les événements de sécurité civile pouvant impacter la commune dans le futur.



➤ Fermeture technique : on ferme, mais on ne chôme pas !

Comme chaque année, nous regroupons les travaux d'ampleur sur une période de fermeture technique. Au programme de cet automne : un nouvel ascenseur, la sécurisation de l'espace d'accueil, la rénovation du restaurant (cf infra), la finalisation des travaux dans les bureaux, un nouveau transformateur électrique...

L'équipe d'entretien n'est pas en reste, son renfort est le bienvenu pour les habituelles rénovations de peintures, nettoyage des bassins, vestiaires... Tandis que l'équipe administrative et commerciale s'affaire à la préparation de la saison à venir.

➤ Romano irlandais

Le projet de Spa avance : forts de premiers échanges favorables avec nos financeurs publics et privés ainsi que l'Architecte des Bâtiments de France, les demandes d'autorisation seront déposées en fin d'année. L'ensemble de l'équipe municipale a hâte de vous dévoiler cet ambitieux projet.

➤ Du nouveau au restaurant

Suite à l'appel à candidature lancé ce printemps, la SARL BENICO a été retenue pour l'exploitation du restaurant la Terrasse. Ces deux professionnels du village associent leurs talents pour vous proposer tapas, cocktails, brunchs et autres délices tout au long de l'année. Pour l'occasion, la régie des Grands Bains a investi plus de 70 000 € HT dans la rénovation de la salle, le mobilier et le matériel de cuisine. Nous vous donnons rendez-vous dès le 16 décembre, dans cet établissement moderne et résolument cocooning.

➤ L'équipe des Grands Bains

Julien MIGLIORI et Julien ROSTAN, tout deux venus de l'Isère, rejoignent l'équipe des permanents des Grands Bains, respectivement en tant que chef de Bassin et technicien maintenance & travaux. Nous leur souhaitons la bienvenue et réussite dans leurs nouvelles fonctions.

➤ Cet hiver

Les réservations ont été lancées le 29 novembre et l'engouement des clients se fait sentir, présageant d'une belle saison hivernale ! Cet hiver/printemps, les Grands Bains seront ouverts du 16 décembre 2023 au 12 mai 2024.

Les dates à retenir :

- **31 décembre** : Soirée du Réveillon des Grands Bains
- **1^{er} janvier** : Journée « Bonnes Résolutions »
- **18 janvier** : Ouverture de l'Altitude Jazz Festival
- **Les mercredis de février** : DJ party

➤ À chacun son créneau

Tous les mercredis : prolongation d'ouverture jusqu'à 22h30

Tous les mercredis de 10h à 12h : les incontournables matin récréés.

Les mardis et jeudis de 16h à 20h : créneau Zen, réservé aux plus de 14 ans.

(Du 23/12/23 au 14/04/24)



Les projets en cours & nouveaux

Le refuge du Clot des Vaches

Les conditions météorologiques favorables et la réactivité des entreprises chargées des premiers travaux (assainissement, gros œuvre et charpente) et des services techniques municipaux (chargés des travaux d'adduction en eau potable), ont permis de mener à bien cette première saison de chantier.

Le bâtiment est donc hors d'eau, hors d'air et bâché pour passer l'hiver de la meilleure façon possible avant une reprise des travaux au printemps prochain.

Madame la Sous-Préfète de Briançon nous a fait l'honneur de sa visite sur site le 27 septembre dernier.

Premier refuge de montagne de Serre Chevalier, le refuge du Clot des Vaches est soutenu par l'Etat au titre du plan « Avenir Montagnes ».

Un appel à candidatures va prochainement être lancé afin de recruter le premier gardien de ce refuge. Lancé sous forme de délégation de service public, l'avis sera publié dans des supports spécialisés et sur le site internet de la commune avec pour objectif une signature de contrat à la fin du printemps 2024, permettant au gardien de suivre la fin des travaux et de s'approprier son futur lieu de travail.



FINANCEMENTS :

Financé par
  
464 000€
 Opération soutenue par l'état
 Fond Avenir Montagnes

 **300 000€**

 **300 000€**

 **264 300€**

➤ Le point sur le projet Pré Coueyneaux

Après des études complémentaires liées aux risques naturels et ayant écartées toute contre-indication, le projet des Prés Coueyneaux a pu reprendre sa route. L'étude de faisabilité, menée par l'Établissement Public Foncier (EPF) de la région PACA a été validée par le conseil municipal le 10 octobre dernier. Cette validation ouvre la voie aux acquisitions foncières menées par l'EPF, en charge du projet. Le choix a été fait d'une opération 100% sociale, mixant accession à la propriété et locatif social. Le prochain point d'étape est fixé à l'automne 2024 avec toujours pour objectif une obtention d'un permis de construire au plus tard en 2026.



➤ Giratoire entrée Sud

Le travail mené en collaboration avec les services du Conseil Départemental se poursuit afin de démarrer les travaux du giratoire au printemps 2024. Nous remercions l'ensemble des propriétaires fonciers concernés par le projet et qui ont accepté de céder leur terrain pour ce projet d'intérêt général.

➤ Extension du camping municipal

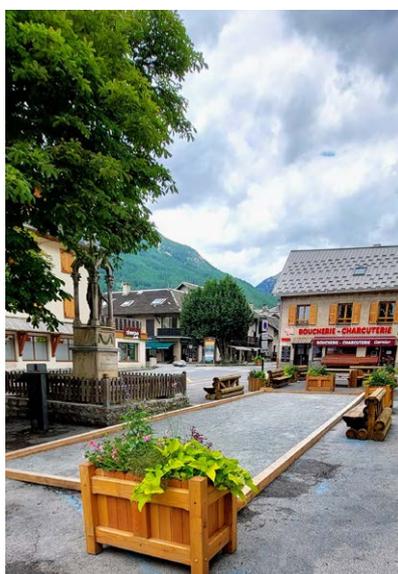
En étude depuis le début du mandat, le projet d'extension du camping a été lancé par la publication des marchés de travaux. Si ce n'est pas à proprement parlé une extension, ce projet a pour but de mettre en forme et d'améliorer les 30 emplacements situés sur la partie haute du camping avec la création de cheminements, d'un bloc sanitaire, des réseaux électriques nécessaires ainsi que la construction de 3 habitations légères de loisirs. Le début des travaux est prévu au printemps sous réserve de l'obtention des financements nécessaires.

➤ Rénovation du chemin des Tempes

Envisagé depuis le début de notre mandat et confirmé par l'étude de programmation urbaine et architecturale, la rénovation du chemin des Tempes est programmée pour 2024. Hautement fréquenté par les piétons entre le haut et le bas du village, sa mise en valeur par un aménagement similaire à celui des rues des Turières permettra de le rendre plus attractif. Les entreprises ALLAMANNO et GUGLIEMETTI sont d'ores et déjà retenues pour ces travaux qui se montent à 89 256,26€ HT.

➤ Aménagement place de l'église

Dans la continuité de la rénovation du chemin des tempes (cf.supra) et du dispositif test installé depuis 2 étés sur la place de l'église (piétonnisation, jeu de boules, ...), la commune a lancé un marché de maîtrise d'œuvre pour aménager la place de l'église. Présentés dans l'étude de programmation urbaine et architecturale du bourg, ces travaux doivent permettre une mise en valeur de l'édifice, une sécurisation des cheminements et le prolongement des circulations piétonnes. Un plateau traversant entre la rue de la mairie et la boucherie doit être créé afin de ralentir la circulation automobile. Travaux prévus à l'automne 2024 et au printemps 2025.



➤ Réseau d'eau potable

La première partie du Schéma Directeur de l'Adduction en Eau Potable (SDAEP) a été rendue en cette fin d'année. Après plusieurs années d'études, la commune disposera, à la fin premier semestre 2024 d'un document de planification permettant d'identifier les fragilités du réseau et les travaux à mener en priorité. Dans le cadre de l'élaboration de ce schéma, de nombreux investissements ont déjà été menés afin de parfaire notre connaissance du réseau et sa gestion : mise en place de compteurs sur l'ensemble des captages et des réservoirs, ainsi que sur plusieurs sectionnements ; mise en place d'une télégestion.

La première partie du SDAEP, consacrée à la ressource, a permis d'approfondir la connaissance du réseau et de ses ouvrages : près de 40km de réseau, 5 unités de distribution (Casset, Chef-lieu, Guibertes, Lauzet et Bachas), 8 captages, 7 réservoirs, un réseau majoritairement construit en 1963 fait ressortir les points suivants :

- Une production d'eau largement excédentaire par rapport au besoin : 1 917 410m³/an
- Une consommation d'eau des fontaines (19) presque 2 fois supérieure à la consommation humaine : 264 114m³/an contre 189 760m³ consommés
- Des réservoirs dans un état moyen.

La seconde partie du schéma permettra de définir les travaux à réaliser en priorité afin de réduire les éventuelles fuites et de maintenir le réseau en bon état de fonctionnement.

Bilan du recensement 2023

Le recensement repose sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans.

Le dernier recensement datait de 2017 (période 2015-2020), la crise sanitaire a décalé le recensement en 2023 pour notre commune (période 2020-2025). Par conséquent, les résultats détaillés du recensement 2023 ne seront disponibles et officiels qu'à partir du 1^{er} janvier 2026.

Le bilan de la collecte de 2023, réalisée par les agents recenseurs, est positif. L'INSEE a d'ailleurs souligné la qualité du travail réalisé ainsi que sa complétude. Les résultats obtenus sont donc fiables et ne sont pas la conséquence d'une collecte mal réalisée.

Au niveau des chiffres qui sont en baisse, plusieurs explications pourront être apportées une fois les résultats officiels communiqués. Cependant, après réception par l'INSEE de notre collecte, on comptabilise 2 528 logements enquêtés se rapportant à 912 bulletins individuels collectés, à noter que 10 logements supplémentaires non pas pu être enquêtés (nombre de personne dans le foyer impossible à fournir).



Il est possible de consulter le dossier complet de la commune, qui est accessible sur le site internet de l'INSEE (code INSEE de la commune 05079) : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-05079#consulter-sommaire>

A noter que les résultats dans cette documentation ne vont pas au-delà de 2020 (dernière tranche de 5 ans comprenant le recensement de 2017 sur le Monétier les Bains).

Il est possible de s'imprégner des précédents résultats pour comprendre les prochains et ainsi l'évolution de la population sur la commune.

Les principales thématiques abordés dans l'analyse des résultats sur le site internet de l'INSEE sont :

- Évolution et structure de la population en 2020
- Couples – Familles – Ménages en 2020
- Logement en 2020
- Diplômes – Formation en 2020
- Population active, emploi et chômage au sens du recensement en 2020
- Caractéristiques de l'emploi au sens du recensement en 2020
- Naissances et décès domiciliés 2014-2021
- Revenus et pauvreté des ménages en 2020
- Démographie des entreprises et des établissements en 2022
- Nombre d'unités légales et d'établissements en 2021
- Tourisme en 2023

➤ Population par grandes tranches d'âges

On peut constater rapidement que la population est vieillissante. Les tranches d'âges 15 à 59 baissent et contrairement aux plus de 60 ans qui augmentent.

	2009	2014	2020
0 à 14 ans	17,0	14,8	15,4
15 à 29 ans	15,7	13,3	12,5
30 à 44 ans	20,6	119,9	19,7
45 à 59 ans	25,7	24,6	20,6
60 à 74 ans	13,5	19,2	23,6
75 ans ou +	7,5	8,2	8,1

Source INSEE au 01/01/2023

Le nombre de personne par foyer est également en baisse (une moyenne de 3.5 en 1968 contre 2 en 2020).

➤ Un autre thème explique cette évolution :

L'accès à l'immobilier (location ou achat). La commune étant située sur un territoire touristique, le taux de résidence secondaires/ location de tourisme est très important (environ 75% sur 2020-source statistique et non fiscale). L'écart entre les résidences secondaires et principales se creuse depuis des années.

Évolution du nombre de logements par catégorie en historique depuis 1968

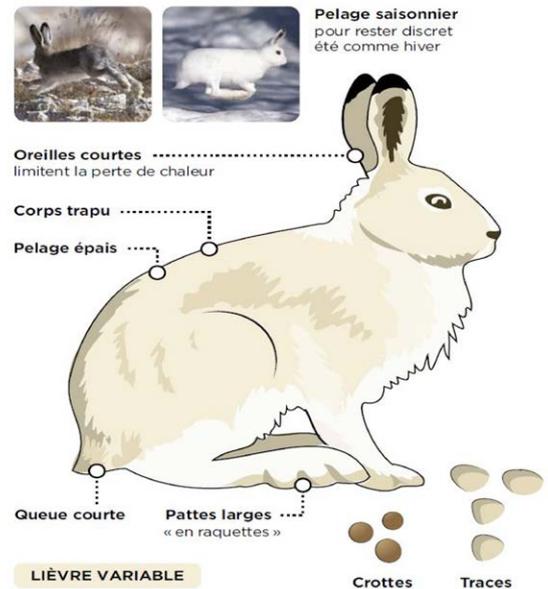
	1968	1975	1982	1990	1999	2009	2014	2020
Ensemble	784	867	1 192	1 747	1 920	2 378	2 410	2 468
Résidences principales	235	236	281	375	424	469	481	507
Résidences secondaires et logements occasionnels	287	545	824	1 313	1 487	1 878	1 900	1 845
Logements vacants	262	86	87	59	9	30	30	116

Source INSEE au 01/01/2023

Le Parc National des Ecrins

Le lièvre variable au Monétier-les-Bains

Un programme de recherche sur les impacts du réchauffement climatique sur deux espèces méconnues (POIA espèces arctico-alpines – lièvre variable et lagopède alpin) a été mis en place dans les Alpes et les Pyrénées pour la période 2020-2023. Pendant la saison hivernale, sur l'emprise du domaine skiable du Monétier-Les-Bains, les gardes-moniteurs du Parc ont récolté et géolocalisé des crottes de lièvre : du front de neige jusqu'à l'Yret. Les analyses génétiques de ces « fécès » permettent de différencier les blanchons des lièvres d'Europe mais également de déterminer précisément chaque individu !



Les principaux résultats de ces 3 saisons de suivi montrent :

- une cohabitation des 2 espèces entre 1500 et 1800 mètres d'altitude environ,
- un équilibre entre les mâles et les femelles,
- une densité de lièvre variable comprise entre 1 et 1,5 animal pour 100ha ; une des plus faibles des Alpes mais à peu près équivalente à d'autres domaines skiables comme Courchevel, les Arcs ou Valloire,
- seulement 6 blanchons présents de 2021 à 2023, sur 35 animaux différents contactés pendant 3 ans, ce qui explique un taux de survie de 0,58 (seuls 58% des individus survivent d'une année à l'autre),
- des individus non territoriaux dont les domaines vitaux se chevauchent largement.

Deux remarques sont à noter :

- pas de différence de densité entre un hiver 2020-2021 station fermée et les 2 autres saisons « normales »,
- moins de crottes prélevées l'hiver 2021-2022 dû à un déficit de neige flagrant et des conditions de prospections difficiles.

Le Monétier Les Bains	Nombre de Sorties	Nombre de Prélèvements	Nb de lièvres variable/Europe
Hiver 2020/21	3	89	19 / 12
Hiver 2021/22	4	51	13 / 5
Hiver 2022/23	4	65	20 / 10

Le protocole donnant des résultats très intéressants, le Parc National des Ecrins le prolonge cet hiver. Le même suivi est réalisé depuis 2014 sur les hauteurs de Réotier dans l'Embrunais, il a mis en évidence la survie d'un blanchon sur 8 années consécutives ! Le croisement est possible entre les 2 espèces mais avéré pour l'instant dans 1% des cas sur la totalité des études menées dans les Ecrins.

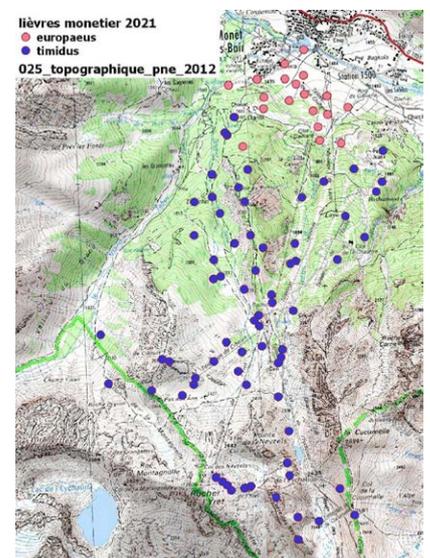
Circuits effectués l'hiver 2020-2021. Répartition Lièvre Variable - Europe.



Trace de lièvre variable



Collecte de crottes de lièvre



Le SIVM

Le pas de tir des Guibertes a fait peau neuve

Dès la fin de l'hiver, une armée silencieuse s'est mise en marche dans l'objectif de voir le pas de tir adopter un tout nouveau look. Voilà des cibles toutes neuves et couvertes, ce qui permettra de les conserver dans de meilleures conditions. Elles sont également dotées de récupérateurs de plomb. En effet, réduire la pollution induite par ce sport est primordial aujourd'hui.

Si c'est l'entreprise KIWI, issue du bassin Grenoblois, qui a obtenu le marché pour les cibles, celle-ci a fait le pari de s'approvisionner en local, notamment pour le bois. Ce sont aussi des artisans locaux qui ont œuvré, notamment pour la partie terrassement et mise en place de la dalle support de cet ensemble qui avait pour forte contrainte de pouvoir résister aux vents de la vallée.

Les enfants du Club de ski de la vallée ont été parmi les premiers à pouvoir utiliser les cibles. Les yeux pétillants et le sourire aux lèvres, ils n'ont pas boudé leur plaisir.

Gageons que cet équipement rénové saura donner de l'ambition à nos jeunes biathlètes !



RISQUE D'AVALANCHES

5		TRÈS FORT Conditions très défavorables
4		FORT Forte instabilité sur de nombreuses pentes
3		MARQUÉ Instabilité marquée, parfois sur de nombreuses pentes
2		LIMITÉ Instabilité limitée le plus souvent à quelques pentes
1		FAIBLE Conditions généralement favorables

<h4>LÉGENDE</h4> <ul style="list-style-type: none"> Poste de secours Point information Vente de forfaits Départ nordique Départ itinéraire rétro classique Location de matériel Stade de biathlon Webcam Salle pique-nique Toilettes Navette Restaurant Bar Parking Caravaneige Chiens de traîneau 	<ul style="list-style-type: none"> La Guibertine (boucle gratuite) 1 km La Lili (boucle gratuite) 1,5 km La Guisane 17 km Chanteloube 11 km La Chalp 13 km Le Pré des Granges 6,5 km Les Abeillers 3,5 km La Plaine 6,5 km La Virade 27 km Itinéraire rétro classique 7,5 km Itinéraire piéton - fatbike 	<h4>L'achat du Pass Nordic contribue</h4> <ul style="list-style-type: none"> - Au balisage - A l'aménagement - A l'entretien de l'ensemble du domaine nordique <p>NOUVEAU !! Achetez votre Nordic Pass en ligne www.nordicalpesdusud.com/nordic-pass</p>
--	--	--

SOYEZ LES BIENVENUS SUR LE SITE NORDIQUE DE SERRE CHEVALIER

Serre Chevalier met tout en œuvre pour assurer votre sécurité, cependant la vigilance est de mise. Les pistes ont un sens de circulation, suivez les flèches directionnelles et ne stationnez pas au milieu des pistes. Vous évoluez dans un domaine de haute montagne, certaines recommandations s'imposent : consulter la météo, choisir votre itinéraire en fonction de ses capacités, indiquer à vos proches votre point de destination, horaire de retour prévu. Enfin, plusieurs disciplines sont pratiquées au sein d'un espace partagé. Le respect de chacun dans sa pratique permet un plaisir partagé par tous.

➤ Achat Nordic Pass

Il est possible d'acheter son forfait à tout moment via internet :
<https://www.nordicalpesdusud.com>

Points de vente des pass nordiques :

- À la cabane de départ du site nordique au Monêtier les Bains, tous les jours, de 9h à 16h
- Aux caisses des remontées mécaniques
- Au départ du site du Pontillas, à La Salle Les Alpes

RDV LE SAMEDI 3 FEVRIER 2024

pour la traditionnelle Casset Loppet, course populaire de ski de fond et son célèbre Relais des familles rassemblant petits et grands !

➤ Rénovation de l'immobilier de loisirs

Dans la continuité de la Mission Rénovation de l'Immobilier de Loisir, le SIVM a offert deux conférences aux propriétaires de résidences secondaires cet été. La première, en collaboration avec l'Office de Tourisme de Serre Chevalier Vallée Briançon, traitait le sujet de la location de meublé de tourisme et la seconde, animée par le bureau d'étude Darween, abordait les thématiques de la rénovation énergétique et des réglementations liées. Au début de l'hiver, une formation offerte par Essentim et Betterfly Tourism dans le cadre du fonds « Montagnes Durables » a également été proposée aux hébergeurs touristiques de la vallée. L'objectif étant de les former aux fondements de la transition énergétique et de la rénovation énergétique.

➤ Servitudes nordiques

Le SIVM a lancé une procédure d'institution de servitudes au sens de l'article L342-20 du Code du tourisme afin de régulariser administrativement et juridiquement la situation du domaine nordique.

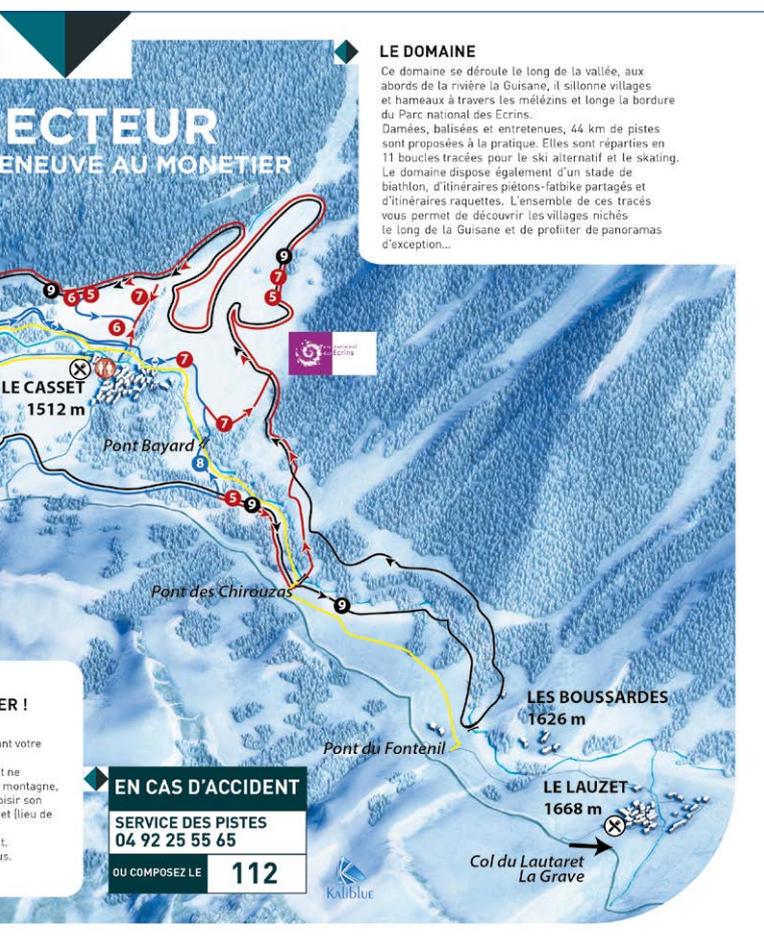
Cette régularisation permet à chaque commune (Saint Chaffrey, La Salle les Alpes et Le Monêtier les Bains) d'assurer la pérennité du domaine nordique de Serre-Chevalier et d'être en conformité avec les dispositions légales.

La mise en œuvre de servitudes précise les obligations et contraintes des propriétaires et du SIVM afin de pérenniser le passage des usagers sur les pistes existantes depuis de très nombreuses années.

L'enquête publique parcellaire visant l'institution de servitudes d'utilité publique a donc eu lieu entre le 22 août et le 21 septembre 2023. Des permanences ont été tenues dans chaque commune permettant aux propriétaires de faire part de leurs observations éventuelles. Les échanges écrits et oraux ont été nombreux. À l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur a transmis son rapport et ses conclusions au Préfet. Ces dernières sont favorables et les documents correspondants sont consultables dans les mairies concernées.

L'arrêté Préfectoral actant définitivement les servitudes nordiques devrait être établi dans les semaines à venir.

Nous remercions l'ensemble des propriétaires qui se sont déplacés en mairies afin de prendre connaissance du dossier ; les échanges ont permis d'expliquer la démarche du syndicat qui n'est rien d'autre que l'instauration d'un droit de passage pour la pratique du ski nordique et ne remet pas en cause la propriété des terrains et leur usage hors période de ski.



BONNE NOUVELLE
Le SIVM de Serre Chevalier lance son nouveau site internet

Pour le découvrir, flasher le QrCode

Le CCAS



› Fête de l'automne

Le 26 novembre dernier, la fête de l'automne a rassemblé petits et grands à la salle du Dôme autour d'un spectacle de clown magicien et d'une initiation de danse country. Goûter et apéritif offerts !

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de cet après-midi festif !

› L'atelier intergénérationnel « Bricolage de Noël »

Les membres du Centre Communale d'Action Sociale de la commune ainsi que les associations Les Epis d'Or et Sans Souci ont accueilli en mairie les enfants du village pour participer à un atelier de bricolage de Noël.

Le résultat de cet atelier est un magnifique sapin de Noël que vous pouvez admirer dans la salle d'attente de la Mairie. Nous remercions tous les participants !



› Les colis de Noël

Comme chaque année, le CCAS de la commune distribue des colis de Noël pour les habitants du village âgés de 73 ans et plus. Cette année, ce sont 26 couples et 80 personnes seules qui ont reçu leurs colis.

Des cadeaux sont également distribués pour 14 administrés résidant en EHPAD.

Ces colis sont accompagnés de cartes de vœux réalisées par les enfants de l'école primaire du village lors de la garderie du soir.



➤ Info sur Via Trajectoire Grand Age (VTGA)

Préparer son entrée ou celle d'un proche en institution peut s'avérer compliqué et chronophage.

Un nouvel outil accompagne les professionnels de santé, les personnes âgées et leurs aidants dans leur recherche d'un établissement d'hébergement adapté.

À partir du 1^{er} janvier 2024, les dossiers d'admission en EHPAD sur le département des Hautes-Alpes seront acceptés uniquement via cette plateforme numérique afin de faciliter les démarches des usagers auprès de ces structures.

N'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS pour plus d'informations :
ccas@monetier.com
04.92.24.40.04



➤ Registre communal des personnes vulnérables

En cas d'alerte canicule, grand froid ou autre évènement déclenchant un plan d'urgence, la mairie a besoin de recenser les personnes vulnérables. N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie pour compléter le formulaire.

REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNÉRABLES

Je suis en situation de handicap

Je me sens isolé

J'ai plus de 65 ans

Je bénéficie d'une assistance médicale à domicile



En cas de plan d'alerte canicule, plan grand froid, ou autre évènement déclenchant un plan d'urgence, la mairie prend contact avec vous pour s'assurer que vous n'êtes pas en difficulté et prendre les dispositions nécessaires.

INSCRIVEZ-VOUS !

SOYONS ATTENTIFS AUX AUTRES

Pour se signaler ou signaler un proche, contacter la mairie du Monétier-les-Bains

04 92 24 40 04

monetier@monetier.com



Besoin d'aide dans vos démarches administratives ?

Retraite, Emploi, Formation

Famille, Santé, Handicap

Saisonniers

Mobilité, Logement

Impôts, Budget

Droit, Justice

Titres sécurisés

Inclusion numérique

A Briançon et dans 9 communes du Briançonnais

France Services du Briançonnais

proche de vous au quotidien






Des agents formés et polyvalents vous accueillent en toute confidentialité.

Accueil, information, orientation



Mise en relation



Permanence des partenaires locaux



Accompagnement aux démarches administratives



Haut numérique Aide à l'utilisation des services et des outils numériques



Espace confidentiel



Permanences dans les communes sur rendez-vous



Information, orientation, inscription à des ateliers numériques



Espace documentation



Espace saisonniers



Où trouver votre France Services ?

à Briançon, accueil en continu

Lundi : 9h-12h45 > 14h-16h30
Mardi : 14h-16h30 et le 2^{ème} mardi de chaque mois de 9h à 12h45
Mercredi : 9h-12h45 > 14h-16h30
Jeudi : 9h-12h45
Vendredi : 9h-12h45 > 14h-16h15




23 avenue de la République

En itinérance dans 9 communes du Briançonnais



LA-SALLE-LES-ALPES
Le 2^{ème} mardi de chaque mois > de 9h30 à 11h30 en Mairie

MONTGENÈVRE
Le 3^{ème} jeudi de chaque mois > de 9h30 à 11h30 en Mairie

PUY-ST-ANDRÉ
Le 1^{er} jeudi de chaque mois > de 9h30 à 11h30 en Mairie

VAL-DES-PRÉS
Le 3^{ème} jeudi de chaque mois > de 14h à 16h en Mairie

CERVIÈRES
Le 1^{er} jeudi de chaque mois > de 14h à 16h en Mairie

SAINT-CHAFFREY
Le 4^{ème} jeudi de chaque mois > de 9h30 à 11h30 en Mairie

VILLARD-ST-PANCRACE
Le 2^{ème} jeudi de chaque mois > de 9h30 à 11h30 en Mairie

MÔNETIER-LES-BAINS
Le 4^{ème} jeudi de chaque mois > de 14h à 16h en Mairie

NÉVACHE
Le 2^{ème} jeudi de chaque mois > de 14h à 16h en Mairie

Contactez-nous pour prendre rendez-vous au 04 92 45 45 85

franceservices@ccbrianconnais.fr




Les partenaires France Services

Santé - Social - Famille - Retraite



Documents officiels - Impôts - Justice



Emploi



Proximité



➤ France Services du briançonnais

L'espace France Services du Briançonnais, portée par la CCB, propose un bouquet de services commun à tout le réseau national.

Grâce aux opérateurs et ministères partenaires représentés dans l'espace France Services, il est possible d'accéder en un lieu unique aux services proposés par :

- La Poste
- Pôle emploi
- la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), d'Assurance vieillesse, d'Assurance maladie, la Mutualité Sociale Agricole
- les ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Comptes Publics
- l'Agence Nationale de Titres Sécurisés

Des agents polyvalents, formés régulièrement par les partenaires du projet, assurent l'accueil physique et téléphonique du public.

Les agents fournissent une aide aux démarches administratives en ligne, à la constitution de dossiers, à la déclaration d'impôts ou encore à la simulation des aides et droits sociaux.

Rendez-vous tous les 4^{èmes} jeudi du mois en mairie du Monétier les Bains.
Renseignements et rendez-vous : 04 92 45 45 85

Transports

➤ Arrêt de bus du Lauzet

À la suite de travaux d'aménagement au Pont de l'Alp, l'arrêt de bus du Lauzet est désormais desservi par la LER55 (ligne de bus Briançon-Grenoble) depuis le samedi 8 juillet 2023 (dans le sens Briançon - Grenoble). Dans le sens descendant, le bus s'arrête à l'entrée du hameau du Lauzet.



➤ La navette village

La navette village reprend du service du samedi 9 décembre 2023 au dimanche 14 avril 2024. Elle dessert le Hameau du Casset plusieurs fois par jour et le Hameau du Lauzet pendant les vacances scolaires à raison de 5 passages.

NAVETTES Village

Le Monétier-les-Bains

NAVETTES GRATUITES
FREE SHUTTLE - NAVETTE GRATUITE

Circuit C

BASSE SAISON : CIRCULE DU 9 DÉCEMBRE AU 22 DÉCEMBRE 2023, DU 8 JANVIER AU 9 FÉVRIER 2024 ET DU 18 MARS AU 14 AVRIL 2024

⊙ PRÉ CHABERT	--	8:45	9:00	9:40	10:00	10:15	--	11:30	11:45	12:00	12:20	12:40	13:00	13:20	13:40	--	15:40	15:56	16:14	16:32	16:50	17:15	17:30
⊙ PRÉ BAGNOLS	--	8:46	9:01	9:41	10:01	10:16	--	11:31	11:46	12:01	12:21	12:41	13:01	13:21	13:41	--	15:41	15:57	16:15	16:33	16:51	17:16	17:31
⊙ LES SABLES	--	8:47	9:02	9:42	10:02	10:17	--	11:32	11:47	12:02	12:22	12:42	13:02	13:22	13:42	--	15:42	15:58	16:16	16:34	16:52	17:17	17:32
⊙ LE LAURAU	8:28	8:49	9:04	9:44	10:04	10:19	--	11:34	11:49	12:04	12:24	12:44	13:04	13:24	13:44	--	15:44	16:00	16:18	16:36	16:54	17:19	17:34
⊙ LES PELLENCES	8:29	8:50	9:05	9:45	10:05	10:20	--	11:35	11:50	12:05	12:25	12:45	13:05	13:25	13:45	--	15:45	16:01	16:19	16:37	16:55	17:20	17:35
⊙ PLACE STABATO	8:30	8:51	9:06	9:46	10:06	10:21	--	11:36	11:51	12:06	12:26	12:46	13:06	13:26	13:46	--	15:46	16:02	16:20	16:38	16:56	17:21	17:36
⊙ ÉGLISE	8:32	8:53	9:08	9:48	10:08	10:23	--	11:38	11:53	12:08	12:28	12:48	13:08	13:28	13:48	--	15:48	16:05	16:23	16:41	16:59	17:22	17:37
⊙ LE CASSET	8:40	--	--	--	--	--	--	--	--	12:13	--	--	--	13:33	--	--	--	--	--	--	--	17:25	--
⊙ VIE DE CLAIRE - HAUT	8:42	8:54	9:09	9:49	10:09	10:24	--	11:39	11:54	12:15	12:29	12:49	13:15	13:35	13:49	--	15:49	16:06	16:24	16:42	17:00	17:27	17:38
⊙ VIE DE CLAIRE - BAS	8:43	8:55	9:10	9:50	10:10	10:25	--	11:40	11:55	12:16	12:30	12:50	13:16	13:36	13:50	--	15:50	16:07	16:25	16:43	17:01	17:28	17:39
⊙ LES GRANDS BAINS	8:44	8:56	9:11	9:51	10:11	10:26	--	11:41	11:56	12:17	12:31	12:51	13:17	13:37	13:51	--	15:51	16:08	16:26	16:44	17:02	17:29	17:40
⊙ PRÉ CHABERT	8:45	9:00	9:20	10:00	10:15	10:30	--	11:45	12:00	12:20	12:40	13:00	13:20	13:40	14:00	--	15:56	16:14	16:32	16:50	17:08	17:30	17:41

HAUTE SAISON : CIRCULE DU 23 DÉCEMBRE 2023 AU 7 JANVIER 2024, ET DU 10 FÉVRIER AU 17 MARS 2024

⊙ PRÉ CHABERT	--	8:45	9:00	9:20	9:40	10:00	10:20	10:40	11:00	11:20	11:40	12:00	12:20	12:40	13:00	13:20	13:40	14:00	14:20	14:40	15:00	15:20	15:38	15:56	16:14	16:32	16:50	17:15	17:30
⊙ PRÉ BAGNOLS	--	8:46	9:01	9:21	9:41	10:01	10:21	10:41	11:01	11:21	11:41	12:01	12:21	12:41	13:01	13:21	13:41	14:01	14:21	14:41	15:01	15:21	15:39	15:57	16:15	16:33	16:51	17:16	17:31
⊙ LES SABLES	--	8:47	9:02	9:22	9:42	10:02	10:22	10:42	11:02	11:22	11:42	12:02	12:22	12:42	13:02	13:22	13:42	14:02	14:22	14:42	15:02	15:22	15:40	15:58	16:16	16:34	16:52	17:17	17:32
⊙ LE LAURAU	8:32	8:49	9:04	9:24	9:44	10:04	10:24	10:44	11:04	11:24	11:44	12:04	12:24	12:44	13:04	13:24	13:44	14:04	14:24	14:44	15:04	15:24	15:42	16:00	16:18	16:36	16:54	17:19	17:34
⊙ LES PELLENCES	8:33	8:50	9:05	9:25	9:45	10:05	10:25	10:45	11:05	11:25	11:45	12:05	12:25	12:45	13:05	13:25	13:45	14:05	14:25	14:45	15:05	15:25	15:43	16:01	16:19	16:37	16:55	17:20	17:35
⊙ ÉGLISE	8:35	8:53	9:08	9:28	9:48	10:08	10:28	10:48	11:08	11:28	11:48	12:08	12:28	12:48	13:08	13:28	13:48	14:08	14:28	14:48	15:08	15:29	15:47	16:05	16:23	16:41	16:59	17:22	17:37
⊙ LE CASSET	--	--	--	--	--	10:15	--	--	--	--	12:13	--	--	--	13:33	--	--	--	--	15:13	--	--	--	--	--	--	--	17:25	--
⊙ VIE DE CLAIRE - HAUT	8:36	8:54	9:09	9:29	9:49	10:09	10:29	10:49	11:09	11:29	11:49	12:15	12:29	12:49	13:15	13:35	13:49	14:09	14:29	14:49	15:15	15:30	15:48	16:06	16:24	16:42	17:00	17:23	17:38
⊙ VIE DE CLAIRE - BAS	8:37	8:55	9:10	9:30	9:50	10:10	10:30	10:50	11:10	11:30	11:50	12:16	12:30	12:50	13:16	13:36	13:50	14:10	14:30	14:50	15:16	15:31	15:49	16:07	16:25	16:43	17:01	17:24	17:39
⊙ LES GRANDS BAINS	8:38	8:56	9:11	9:31	9:51	10:11	10:31	10:51	11:11	11:31	11:51	12:17	12:31	12:51	13:17	13:37	13:51	14:11	14:31	14:51	15:17	15:32	15:50	16:08	16:26	16:44	17:02	17:25	17:40
⊙ PRÉ CHABERT	8:40	9:00	9:20	9:40	10:00	10:20	10:40	11:00	11:20	11:40	12:00	12:20	12:40	13:00	13:20	13:40	14:00	14:20	14:40	15:00	15:20	15:38	15:56	16:14	16:32	16:50	17:08	17:30	17:41

Circuit D

VACANCES SCOLAIRES : CIRCULE DU 23 DÉCEMBRE 2023 AU 7 JANVIER 2024, ET DU 10 FÉVRIER AU 10 MARS 2024

⊙ LE LAUZET	8:30	9:05	
⊙ LE CASSET	8:40	9:15	
⊙ PRÉ CHABERT	8:45	9:25	
⊙ PRÉ CHABERT	16:10	16:50	17:30
⊙ LE CASSET	16:20	17:00	17:40
⊙ LE LAUZET	16:30	17:10	17:45

RESALP
AUTOCARS RESALP
www.autocars-resalp.com
+33 (0)4 92 20 47 50

INFOS MAIRIE
www.monetier.com
+33 (0)4 92 24 40 04

CE SERVICE VOUS EST OFFERT PAR LA MAIRIE DU MONÉTIER-LES-BAINS

La ligne 6 Altigo Briançon Le Monétier les Bains 2023/2024

La ligne évolue avec quelques nouveautés :

- Desserte de la vieille ville de Briançon
- Desserte du Parc des Sports et de l'Espace Sud
- Renforcement des départs et retours pour les travailleurs
- Création d'une navette nocturne jusqu'à 1h du matin pendant les vacances de février
- Augmentation des passages au collège des Garçons
- Nouvelle gare routière au Monétier les Bains à 10 mètres des remontées mécaniques

Son nouveau tracé hivernal passe à proximité de nombreuses zones de stationnement et permet de laisser plus facilement la voiture, il dessert davantage de points d'intérêts commerciaux.

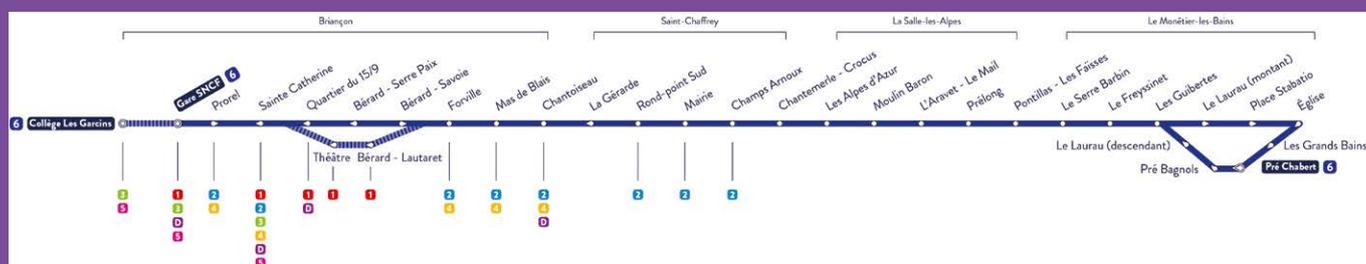
Des passages au parc des sports permettent de nombreuses opportunités sportives et les arrêts dans la cité historique donnent l'accès au patrimoine briançonnais.

Quelques exemples de tarifs toutes zones

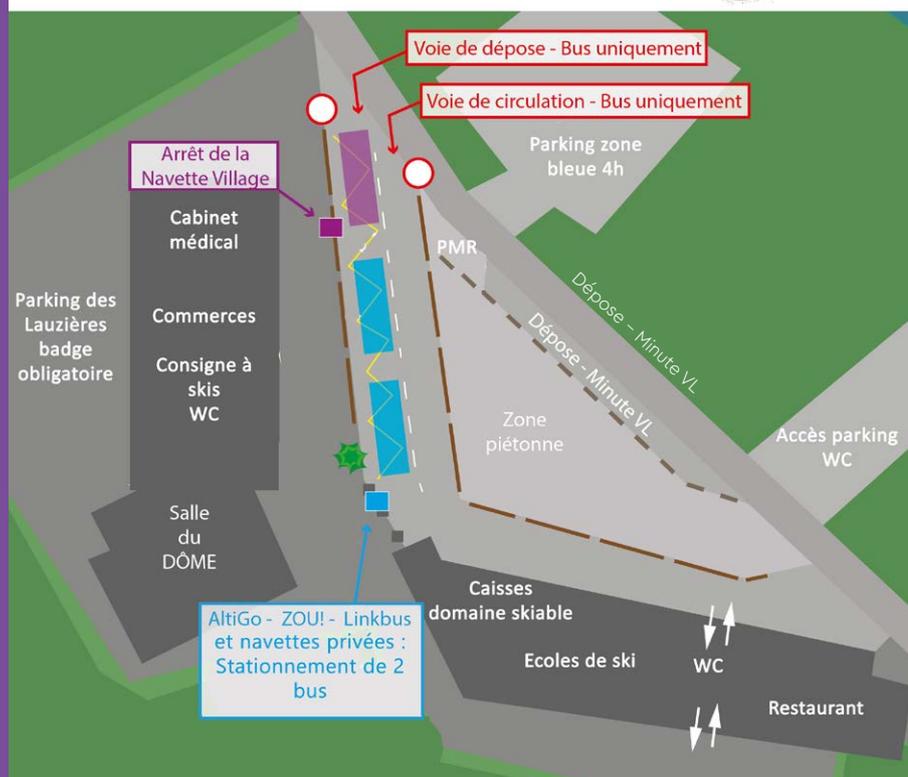
valables sur l'ensemble du réseau :

- Pass semaine 18€ (valable 8 jours)
- Pass mensuel 25€ (valable 30 jours)
- Pass saison 100€ (valable du 1^{er} décembre au 30 avril)
- Carnet de 10 tickets 27€
- Titre unitaire 3.30€

i Plus de renseignements sur www.monaltigo.fr



PLAN DE STATIONNEMENT DE LA NOUVELLE GARE ROUTIÈRE PRÉ CHABERT, LE MÔNETIER LES BAINS



➤ Gare routière de pré Chabert

Afin de favoriser l'accessibilité en transports en commun, la gare routière de Pré Chabert a été réorganisée. La dépose minute et les places de stationnement ont été déplacées le long de la route des Guibertes et les arrêts de bus mis au contact direct de la zone piétonne. L'espace ainsi créé devient piétonnier et pourrait à l'avenir être aménagé et embelli si cette disposition amène satisfaction.

Le parking de Chanteloube devient un espace de stationnement en zone bleue (4h) et le parking des Charmettes a été agrandi afin d'optimiser le stationnement (avec l'installation d'un WC, cf. supra).

Le Monétier les Bains devient ainsi le point de départ du domaine skiable le plus accessible en transports en commun.

Infos Vie du village



➤ La bibliothèque municipale

L'accès à la bibliothèque et la consultation sur place des documents sont libres, gratuits et ouverts à tous. Il y a près de 6000 documents dans la bibliothèque (livre, livres audio, dvd) dont 4450 appartiennent à la bibliothèque en fond propre et environ 1550 documents sont prêtés par la bibliothèque départementale des Hautes-Alpes et renouvelés régulièrement. La bibliothèque municipale a un budget annuel pour l'acquisition de documents de 3000 €.

Ainsi vous trouverez régulièrement des nouveautés en tout genre (manga, BD enfant et adulte, roman, documentaire, livre audio, dvd, jeux). Il est possible de réserver un livre en particulier sur le catalogue de la bibliothèque départementale par le biais de la bibliothécaire ou par mail : culture@monetier.com

La bibliothécaire accueille dans les locaux chaque classe de l'école primaire et maternelle 5 fois par an sur des thèmes décidés avec l'équipe enseignante. Les classes proposent régulièrement des expositions de leur travail à la bibliothèque.

La bibliothèque propose également de nombreuses animations tout au long de l'année sur des thèmes très éclectiques ainsi que des expositions temporaires.

Quelques réalisations en 2023 :

- Exposition, conférence et distribution de dosimètre sur le Radon par Gap Sciences Animation 05 et le CAUE,
- Eric SAVOLDELLI a réalisé une exposition à la bibliothèque et proposé un atelier dessin ,
- Journée hors les murs avec une animation sur le thème du Japon et des mangas à l'Île du moulin en partenariat avec la ludothèque de Briançon,
- Fête de la science : exposition « Les mouvements de la terre » et une soirée de découverte du ciel étoilé avec une astronome Laurie Brunet,
- La ludothèque de Briançon est venue à la bibliothèque pour proposer une après-midi jeux de société et maquillage pour Halloween.

La plupart de ces animations sont organisées avec l'aide de la Communauté de Communes du Briançonnais dans le cadre du Contrat Territoire Lecture. Actuellement les communes du Briançonnais pourvues d'une bibliothèque ainsi que la médiathèque travaillent ensemble pour créer un réseau et à terme avoir un catalogue commun et la possibilité d'emprunter et de rendre des documents dans n'importe quelle bibliothèque du réseau. La gratuité dans toutes les bibliothèques du briançonnais a été voté cet été.

N'ayez pas d'appréhension et venez pousser la porte de la bibliothèque, il y aura forcément quelque chose qui vous plaira !

Quelques surprises pour tous les âges vous attendent pour les vacances de fin d'année : paquets mystères avec sélection « surprise », exposition « PICS ET GRAPHITE » d'Amélie Durand.



Située au 2^{ème} étage de la mairie
Service gratuit depuis août 2023
Possibilité d'emprunter des livres gros caractères !
Ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 16h à 19h
Renseignements : culture@monetier.com

➤ Les alpages

La commune du Monêtier-les-Bains, d'une superficie de 98 km² possède 13 conventions d'alpage sur son territoire, en couvrant la majeure partie.

Au total, près de 8 000 brebis et 700 bovins peuvent prendre place en montagne, entre le mois de juin et le mois d'octobre.

Cette présence historique des bêtes en estive doit désormais faire face à une fréquentation accrue de la montagne en été depuis la crise sanitaire liée à la COVID-19 et dans un contexte de changement climatique où la montagne se positionne en tant que territoire refuge durant les pics de chaleur estivaux.

De plus, la multiplication des activités outdoor (VTAE, VTT, randonnée pédestre, via ferrata, ...) en pleine montagne entraîne désormais une nécessaire cohabitation entre tous les usagers, parfois difficile face aux comportements sociétaux actuels.

Dans ce contexte, la commune du Monêtier-les-Bains souhaite contribuer au bon déroulement des activités en montagne et se placer en facilitateur afin que chacun puisse y trouver sa place, dans le respect de l'autre.

Après un été 2021 d'observation et de prise de connaissance des problématiques rencontrées en alpage par les éleveurs ou les autres utilisateurs de la montagne, une réunion a été organisée le 6 septembre de la même année avec les titulaires des 13 conventions d'alpage, leurs bergers, les services de la Direction Départementale des Territoires, le Parc National des Écrins et l'Office National des Forêts.

Cette réunion a été l'occasion d'un temps d'échange plutôt constructif, permettant l'échange d'information et de bonnes pratiques sur le travail en alpage. Les services de l'État ont pu lors de cette rencontre, faire quelques rappels sur la réglementation et l'accompagnement proposé.

La commune du Monêtier-les-Bains a alors informé les éleveurs de sa volonté de signer des avenants aux conventions d'alpage, avec pour objectifs :

- De mieux encadrer la présence des chiens de protection (étude comportementale)
- De mieux respecter les différents usages de la montagne (respect des chemins de randonnée, emplacement des parcs, respect de la forêt et des périmètres de protection des captages d'eau potable...)
- D'assurer un meilleur suivi de la fréquentation des alpages (déclaration de montée et descente, comptage à la sortie des camions, ...)

Le cadre contractuel ayant été mis à jour, l'été 2022 a été mis à profit pour affirmer la volonté de la commune à accompagner les éleveurs et les bergers dans leur travail et de ne pas se limiter à un rôle de contrôle.

Deux visites en alpage ont pu être organisées, avec la présence du Parc National des Écrins et de l'Office National des Forêts afin d'aller à la rencontre des bergers et les assurer du soutien et de l'accompagnement de tous les services présents (élus, police municipale, services administratifs et services de l'État) ; ces visites ont également permis de vérifier le respect de la capacité de ces alpages.

Afin de poursuivre dans la dynamique mise en place, la commune du Monêtier-les-Bains s'est attachée les services d'un étudiant de BTS Gestion et Protection de la Nature afin d'enclencher un travail sur la cohabitation en montagne. Pendant 8 semaines, ce stagiaire a eu pour missions d'aller à la rencontre des utilisateurs de la montagne et d'esquisser des pistes pour accompagner cette cohabitation. Le rendu de son travail permet, dans un premier temps de confirmer que la montagne est de plus en plus fréquentée par des personnes novices, non habituées à nos us et coutumes ; elles sont à la recherche de consommation d'activités et ne prêtent pas forcément attention à l'environnement qui les entoure.

De ce constat il en ressort 2 pistes que la commune a souhaité développer :

- Une amélioration de la signalétique qui passe par des visuels plus modernes et par un redéploiement de leurs emplacements
- Une présence renforcée en alpage par l'intermédiaire de médiateurs pastoraux dont l'expérience menée par le Parc National des Ecrins dans son périmètre montre tout son intérêt : instauration d'un dialogue, renforcement de la communication

Ainsi, 2 médiatrices pastorales ont été recrutées pour l'été 2023 afin de parcourir la montagne et sensibiliser pratiquants et bergers à la cohabitation.



Les médiatrices ont eu pour mission de sensibiliser le public au pastoralisme et aux bons réflexes à avoir avec les chiens de protection et les troupeaux. Elles ont distillé leurs conseils aussi bien sur les chemins de randonnées que sur le marché hebdomadaire du Monêtier-les-Bains ou lors d'événement culturels organisés sur la vallée de Serre-Chevalier. Véritables facilitatrices, les médiatrices ont permis le lien entre les différents acteurs du territoire toujours dans l'objectif d'apaiser la cohabitation entre les différents usagers de la montagne. Financé en partie par le département des Hautes-Alpes et mené en collaboration avec le Parc National des Ecrins, ce dispositif a été plus que concluant et sera renouvelé en 2024.

➤ Le Casset : le village d'alpinisme, réhabilitation des blocs d'escalade

Dans le cadre de l'opération Villages d'Alpinisme, l'école d'escalade des blocs du Casset a été réhabilitée : création d'un sentier d'accès, mise en place d'une signalétique sur les blocs et réhabilitation des rochers (brossage et équipement pour les plus imposants). L'accès se fait par le parking situé à l'entrée Nord du Casset. Des topo guides sont disponibles à l'accueil de la mairie.



➤ Conseil Municipal Jeunes

Afin d'impliquer les jeunes de la commune dans leur vie citoyenne et de leur donner la parole, le conseil municipal souhaite instaurer un Conseil Municipal Jeunes. Instance ouverte de 8 à 16 ans (CE2 à la 3^{ème}), cette assemblée aura pour but de faire émerger des idées et des projets en faveur des jeunes de la commune et de les accompagner dans leur réalisation. Les élections devraient avoir lieu le 20 mars 2024 avec un dépôt des candidatures le 28 février 2024. Une permanence d'information aura lieu le mercredi 7 février 2023 entre 16h et 18h en mairie afin d'expliquer le fonctionnement du conseil municipal jeunes.

➤ Extinction de l'éclairage public

Après un hiver où l'extinction d'un point lumineux sur deux a été testé, le Syndicat Intercommunal pour la Gestion de l'Eclairage public et des Domaines d'hiver et d'été de Serre Chevalier (SIGED) a financé l'achat d'horloges permettant désormais de programmer les horaires de fonctionnement de l'éclairage public. Ainsi, avant l'hiver, quasiment tous les postes ont pu être équipés de ces horloges, permettant une extinction de l'éclairage entre 23h et 5h jusqu'au 15 décembre. Pour la saison d'hiver jusqu'au 14 avril 2024 l'éclairage sera coupé de 1h à 5h du matin. Seules une partie de route des Bains et du quartier des Conchiers n'ont pas pu être équipées cette année et le seront l'année prochaine.

La baisse de la consommation enregistrée dès le lendemain de la pose des horloges permettra ainsi de compenser en partie la hausse du tarif de l'énergie à compter du 1^{er} janvier 2024 (la commune ayant dû renouveler son précédent contrat d'approvisionnement).

ATTENTION : nous constatons de plus en plus de dégradations sur les installations d'éclairage public. Ces manipulations sont interdites et sont dangereuses. Plusieurs plaintes ont d'ailleurs été déposées et les coupables encourent une peine assez lourde !

SITE D'ESCALADE DES BLOCS DU CASSET

PRINCIPAUX BLOCS

- GRAND BLOC 6 VOIES 3 à 7a 44,99087 N 6,48219 E
- LA BERGERIE 2 BLOCS 12 VOIES 3 à 7a
- LA CABANE 6 VOIES à 6b
- LA ROUTE 10 VOIES 4 à 6b+ 44,99055 N 6,48307 E
- LE CANAL 2 BLOCS 12 VOIES 3 à 6c 44,99023 N 6,48193 E
- LA FORÊT 3 BLOCS 10 VOIES 3 à 7a

LE LAURET 9 KM

LE CASSET 200 M

PASSOIR WOOD ALT: 1940 m 44,98958 N 6,48101 E

VILLAGES D'ALPINISME DES ÉCRINS

ÉCOLE D'ESCALADE BLOCS

Débutant
intermédiaire

Parcours de blocs de granit en forêt ombragée. Les 10 blocs sont situés au-dessus et proche de la bergerie, il y a 5 secteurs espacés de 1 min de marche par le sentier.

POUR VOTRE SÉCURITÉ

Crédit pied
Cordes et sautoirs pour certains blocs.

QUELQUES RÈGLES...

- Pas de feu
- Merci de respecter les cultures.

SECOURS 112

➤ Forfaits de ski : un maintien indispensable d'un accès au ski pour nos jeunes

Après un travail de plus d'un an, mené en collaboration entre toutes les communes de Serre Chevalier, SCV Domaine Skiable et les services de l'Etat, une solution a pu être trouvée pour permettre le maintien d'un accès au ski pour nos enfants suite à la disparition des tarifs spéciaux.

Grâce à la mutualisation de l'achat des forfaits pour les jeunes de 6 à 20 ans, un prix avantageux a pu être proposé par SCV Domaine Skiable. Néanmoins, le tarif reste largement supérieur aux précédents années (330€ contre 50€ les années précédentes) ; cette dépense supplémentaire d'environ 30 000€ est prise en charge par la commune sans refacturation aux familles.

➤ Majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires

Le décret n°2023-822 du 25 août 2023 a ajouté la commune du Monétier-les-Bains à la liste des communes où la pression foncière et la tension de logement permettent l'instauration de la taxe sur les logements vacants (directement prélevée par l'État) ainsi que la majoration de la cotisation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale. Cette majoration peut s'effectuer selon les dispositions de l'article 1407 ter du code général des impôts, permettant au conseil municipal d'instaurer une majoration comprise entre 5% et 60% de la part communale de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale due au titre des logements meublés.

Si l'instauration de la taxe sur les logements vacants peut faire espérer une réhabilitation et une mise sur le marché des logements concernés, il est illusoire de penser que la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires va permettre un meilleur accès au logement sur la commune. Cependant, pour une commune comme Le Monétier-les-Bains, où les réseaux, les infrastructures et les services sont dimensionnés bien au-delà du nécessaire pour environ 1 000 habitants permanents, cette majoration peut permettre de financer une partie de ces surcoûts. Ainsi, le conseil municipal a souhaité instaurer une majoration de 40% de la part communale de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, applicable au 1^{er} janvier 2024 dont le produit attendu est d'environ 200 000€.



➤ Bilan du centre de loisirs « la Ruche »

Le centre aéré de la Ruche, situé dans les locaux de l'école maternelle a ouvert du 11 juillet au 29 août 2023.

D'une capacité totale d'accueil de 44 places (16 moins de 6 ans et 24 de 6 à 12 ans), en moyenne 29 enfants ont fréquenté le centre chaque jour.

Compétence de la Communauté de Communes dans le cadre du Centre Social Intercommunal et cette dernière n'ayant pu organiser le service, la Ruche a été organisée en collaboration avec la commune de la Salle les Alpes qui participe financièrement à son fonctionnement ainsi que par la mise disposition de personnel communal et d'un logement pour le directeur.

Ce service, primordial pour notre population, représente un **coût net pour la collectivité de plus de 16 000€.**



➤ Bilan du cinéma

Le cinéma a accueilli plus de 9000 spectateurs en 2023 soit une augmentation de 18% par rapport à 2022.

Plusieurs animations ont rythmé la programmation :

- Printemps des poètes avec la projection du film « Interdit aux chiens et aux italiens » et une introduction musicale
- En été, plusieurs diffusions pour les 100 ans du distributeur de film Warner
- Les « Ciné P'tit Dèj » pour les 3/6 ans avec un goûter offert
- Des projections hebdomadaires pour le centre aéré la Ruche
- Pendant les vacances de la Toussaint, le festival « La folie des grandeurs » a su trouver son public, amateur de films de montagne

Sans oublier, des partenariats réguliers avec l'école maternelle et primaire du Monétier les Bains, ainsi que des films programmés en écho des animations de la bibliothèque municipale.

➤ Une date à retenir

C'est la commune de La Salle Les Alpes qui organisera cette année les vœux à la population.

La cérémonie aura lieu le mardi 16 janvier 2024 à l'Espace Grand Serre Che – Centre commercial du Pré Long.

Vie scolaire & périscolaire

➤ Rentrée scolaire

Nos 80 élèves ont retrouvé le chemin de l'école en septembre dernier. Dans le cadre de l'amélioration de la cour d'école (projet partagé avec l'équipe pédagogique, les élèves et leurs parents), une structure de jeux a été installée dans la cour de l'école maternelle. **Coût total : 18 085,80€**



➤ Classe PS/MS

Les élèves de PS/MS ont ouvert une boulangerie dans leur classe ! Mais avant de jouer aux boulangers ils ont découvert la transformation du blé de la graine jusqu'à l'assiette.

Ils ont visité le moulin du Casset, le four banal, mais aussi les boulangeries du village. Ils ont même fabriqué leur propre pain ! Merci beaucoup à tous ceux qui les ont accompagnés dans ce voyage !



➤ Classe GS/CP

Les GS/CP ont invité leurs parents à participer à une œuvre collective à la manière de l'artiste japonaise Yayoi Kusama.



➤ Classe CE1/CE2

M. Barnéoud, policier municipal de La Salle les Alpes, est intervenu dans la classe des CE1-CE2 pour échanger sur les règles de sécurité sur le chemin de l'école. Nous avons parcouru les rues autour de l'école afin de mieux en appréhender la signalétique et les dangers éventuels.



➤ Classe CM1/CM2

Voici quelques-unes des activités réalisées par la classe des CM1/CM2 depuis la rentrée : piscine, rugby, visite à la bibliothèque municipale... Sans oublier notre semaine « école ouverte » qui fut l'occasion pour les parents de venir participer à nos ateliers mathématiques.



➤ Le marché des connaissances

Le traditionnel « Marché des connaissances » est revenu au mois de novembre pour une troisième édition dans la cour de l'école. Tous les élèves de la GS au CM2 ont pu faire découvrir leurs passions et activités favorites à leurs camarades de classe et parents. Toujours un succès !

Point RH



Steve GALLEPIE

Arrivant de Troyes où il occupait un poste de projectionniste, Steve GALLEPIE, a pris ses fonctions en tant que Gestionnaire du cinéma de la commune le 16 octobre dernier.

Nous lui souhaitons la bienvenue et en profitons pour remercier Richard GRASSIONOT de son implication au sein du cinéma durant ces dernières années.

Sophie BOULOUARN

Sophie a été recrutée en octobre dernier pour occuper le poste d'agent d'accueil au sein de la mairie. Nous espérons que vous apprécierez sa joie et sa bonne humeur !



Malaurie SALLE

Arrivée en juillet 2023, Malaurie a été recrutée afin d'assurer la gestion de la bibliothèque et du musée d'Art Sacré. Son expérience est un atout. Nous sommes ravis de l'accueillir.

Etienne FORTUNIER

Notre fidèle saisonnier nous a rejoint de nouveau pour la saison d'hiver 2023/2024.

Merci de son implication.

Marcelo SANCHEZ FERRANDO

Marcelo a été recruté en juillet 2023 pour renforcer les services techniques.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Thomas BERERD

Arrivé parmi nous l'hiver dernier en tant qu'ASVP, puis en renfort au sein des services techniques l'été dernier, Thomas est recruté de nouveau pour la saison d'hiver 2023/2024 en renfort aux services techniques.



Après 3 années passées au sein des Grands Bains en tant que Directeur Technique, **Raphaël MOSCATIELLO** nous quitte pour d'autres aventures professionnelles. Nous le remercions sincèrement pour son engagement et son énergie, qu'il aura mis à profit pour structurer et faire progresser les services techniques des Bains. Son remplaçant nous rejoindra durant l'hiver.

AU PROGRAMME CET HIVER





www.monetier.com

État civil *

➤ Ils se sont mariés :

Jean-Baptiste CHANDESRIS et Stéphanie MARCO le 6 juin 2023
Pascal PONTET et Fabienne FAURE le 17 juin 2023
Stéphane BONNOTTE et Molly WALTON le 24 juin 2023
Vincent TAMBERI et Elodie LANTIER le 9 septembre 2023
Rémy DUFAL et Marine PERRIN le 4 novembre 2023

➤ Ils se sont pacsés :

Mathieu CLAVIER et Juliette TOUTON le 17 août 2023

➤ Ils nous ont quittés :

Raymond TOUJAS le 26 juillet 2023
Marie-Jeanne PEYTHIEU née CHAZAL le 21 août 2023
Paul BOUCHARD le 18 octobre 2023
Gabriel BELLET le 23 octobre 2023
Auguste FAURE le 27 novembre 2023

* Liste établie après accord des familles et des ayants droits

Numéros utiles

Police municipale : 06 07 41 06 37
Gendarmerie Saint-Chaffrey : 04 92 24 00 56
Pompiers : 18
N° Urgence européen : 112
Pharmacie Monétier : 04 92 24 44 70
Cabinet médical Monétier : 04 92 24 42 54
Services techniques : 04 92 24 56 23
Services techniques – Astreinte
(urgence uniquement) : 06 42 44 95 34
SUEZ – SEERC (Assainissement) : 09 77 408 408
SPL Services Eau Haute Durance : 04 92 20 57 57
CCB – Ordures ménagères : 04 92 54 52 52
Infos Routes 05 : 04 65 03 00 05
Office du Tourisme Serre-Chevalier : 04 92 24 98 98
Micro-crèche Les Eterlous : 04 92 55 42 46
CCB : 04 92 21 35 97

Hommage



C'est avec beaucoup de tristesse et d'émotion que nous avons appris le décès de Paul BOUCHARD.

Personnage incontournable du Monétier, Paul s'est toujours impliqué dans la vie publique, au bénéfice des habitants et de leur territoire.

Moniteur de ski (Paul sera directeur de l'ESF du Monétier durant 30 ans), pompier (Paul a été chef de centre au Monétier entre 1974 et 1996), Paul a également été élu durant plusieurs mandats et aura œuvré sous 6 maires respectifs : Henri BUISSON, Jean COIBRIE, Jacques GENDRON, Jean-Louis DAMARIUS, Paul FINAT et enfin Pierre BOUVIER, dont il fut le 1er adjoint durant 2 mandats....soit 37 ans au service de sa commune.

Cet engagement aura marqué notre commune ; preuve en est, la foule venue nombreuse rendre hommage, lors de ses funérailles, à un homme dont le parcours ne peut laisser indifférent lorsque nous voyons, aujourd'hui, dans notre société, trop peu de citoyens se tourner vers les autres.

Le conseil municipal témoigne toute sa gratitude à Paul et assure sa famille de tout son soutien.